

Faculté de théologie



RELI2230 Les aspects législatifs, politiques et socio-économiques spécifiques à l'enseignement religieux

[15h] 1 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Henri Derroitte
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Informier sur l'organisation du cours de religion dans l'enseignement secondaire en Belgique francophone.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Méthode informative pour ce qui concerne les aspects législatifs, politiques et socio-économiques de l'enseignement et spécialement du cours de religion. Contenu :- la législation depuis le pacte scolaire de 1958;- les dispositions adoptées par les Autorités ecclésiastiques;- la légitimité d'un cours de religion dans la situation politique et culturelle belge;- le cours de religion et son esprit.

Résumé : Contenu et Méthodes

Trois parties :

- I. Le professeur de religion catholique dans l'enseignement officiel;
- II. Le professeur de religion dans l'enseignement libre catholique;
- III. Le programme de religion catholique dans l'enseignement secondaire.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ce cours suppose que les étudiants aient déjà eu des contacts avec les différents réseaux scolaires et aient commencé leurs stages. Le cours porte le plus de fruits lorsqu'il est suivi en 2ème licence.

Programmes proposant cette activité

RELI2A Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences religieuses)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

RELI2A Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences religieuses) (1 crédits) Obligatoire